

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS 1 - PANTHÉON - SORBONNE

MAÎTRISE

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif au grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 13 septembre 2009 relatif à l'habilitation de l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme MARIANNE WILSON, née le 18 janvier 1985 à CHILWORTH (GRANDE BRETAGNE), en vue de son inscription au master droit ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

La **MAÎTRISE EN DROIT, DROITS FRANÇAIS ET ANGLAIS**,
mention passable

est délivrée à **Mme MARIANNE WILSON**
au titre de l'année universitaire 2006-2007

Fait à Paris, le 30 octobre 2007

Le titulaire

Le Président

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



N°
/2007200606052

PARI

6914946

M. Pierre-Yves HENIN

M. Maurice QUENET